



École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines tenue au bâtiment du Phare à 19h00 le 10 septembre 2024.

1. Mot de bienvenue;

Madame Rachèle Mainguy, présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à tous, il est 19h07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Madame Rachèle Mainguy fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Émilie Paré-Gauthier et appuyé par Madame Geneviève Mayrand d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Mot de la direction;

Madame Nathalie Morin, directrice, remercie les parents pour leur présence et leur souhaite la bienvenue.

4. Nomination d'un(e) secrétaire de la rencontre;

Madame Geneviève Mayrand propose Madame Nathalie Morin. Madame Émilie Paré-Gauthier appuie. La secrétaire sera Madame Nathalie Morin pour cette rencontre.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023;

Madame Rachèle Mainguy demande si le procès-verbal est conforme aux discussions.

Il est proposé par Madame Émilie Paré-Gauthier et appuyé par Monsieur Alexis Labranche d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2023.

6. Organisation scolaire 24-25 et présentation du personnel ;

Madame Nathalie Morin présente l'organisation scolaire ainsi que les membres du personnel.

7. Informations sur le Conseil d'établissement;

Madame Nathalie Morin explique le rôle du conseil d'établissement et nomme les différents dossiers sur lesquels nous travaillerons cette année.

Elle explique aussi que tous les membres ont une formation obligatoire à suivre.

8. Présentation du rapport annuel de conseil d'établissement 2023-2024;

Madame Nathalie Morin présente le rapport annuel qui a été adopté le 20 juin 2023 dernier.

9. Nomination d'un(e) président(e) d'élection;

Madame Rachèle Mainguy se propose comme présidente d'élection et Madame Geneviève Mayrand l'appuie. Elle accepte.

10. Mises en candidature : 3 postes pour des mandats de 2 ans : 2 postes à Saint-Charles, 1 poste à du Phare

Madame Rachèle Mainguy ouvre les mises en candidature.

Pour l'école St-Charles-de-Grondines, voici les mises en en candidature :

Madame Geneviève Mayrand propose Pascale Leblanc et elle est appuyée par madame Rachèle Mainguy. Elle accepte.

Madame Rachèle Mainguy propose Geneviève Mayrand. Elle refuse.

Il reste un poste non-comblé séance tenante.

Pour l'école du Phare, voici les mises en candidature :

Madame Émilie Paré-Gauthier propose Marie-Charles Nadeau et madame Émilie Paré-Gauthier l'appuie. Elle accepte.

11. Élection – mandat de 2 ans : 2 postes à Saint-Charles, 1 poste à du Phare

École St-Charles-de-Grondines : Madame Pascale Leblanc est élue. Il reste un poste à combler

École du Phare : Madame Marie-Charles Nadeau est élue.

12. Élection des substituts : 1 poste à du Phare; 1 poste à St-Charles-de-Grondines;

Aucun membre présent pour être substitut.

13. Nomination d'un(e) représentant(e) au Comité de parents;

Madame Geneviève Mayrand propose Monsieur Alexis Labranche comme représentant au comité de parents du CSS de Portneuf et Madame Rachèle Mainguy appuie. Il accepte.

Madame Marie-Charles Nadeau se propose comme substitut et madame Rachèle Mainguy appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

14. Comité EHDAA;

Mme Nathalie Morin explique ce qu'est le comité et indique qui peut en faire partie. Les parents intéressés à siéger sur le comité sont invités à en faire part, par écrit, de manière confidentielle.

15. Varia :

- a. **Tirage : Les parents suivants ont remporté un crédit de 25\$ applicable sur les frais scolaires d'un de leur enfant : Rachèle Mainguy, Geneviève Mayrand, Marie-Charles Nadeau et Alexis Labranche.**

16. Période de questions;

Un parent questionne la direction pour connaître ce qui est prévu pour travailler la compétence résoudre comme c'est davantage la lecture qui a été mis de l'avant l'an dernier. La direction explique ce qui a été fait l'an dernier (harmonisation des stratégies) et ce qui serait fait cette année (tâches à trouver/élaborer en lien avec les stratégies).

Un parent se questionne sur ce qu'est Agrécole. Le projet est expliqué par la direction.

17. Levée de l'assemblée.

Avant que la présidente demande la levée de l'assemblée, Mme Nathalie Morin mentionne que la première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 22 octobre 2024 à 19h00 à du Phare.

Madame Rachèle Mainguy propose la levée de l'assemblée et Madame Geneviève Mayrand l'appuie. L'assemblée générale des parents 2024-2025 se termine à 20h20.

Rachèle Mainguy, présidente

Nathalie Morin, directrice



Assemblée générale de parents

Nomination d'un parent au comité de parents

10 septembre 2024

Madame Geneviève Mayrand propose Monsieur Alexis Labranche comme représentant au comité de parents du CSS de Portneuf et Madame Rachèle Mainguy appuie. Il accepte.

Madame Marie-Charles Nadeau se propose comme substitut et madame Rachèle Mainguy appuie. Elle accepte.

Adopté à l'unanimité.

Bien vouloir agréer nos meilleures salutations.

Rachèle Mainguy, présidente

Nathalie Morin, directrice

248, chemin du Roy
Deschambault, Grondines (Qc)
GOA 1S0
418-286-6283

525, chemin Sir-Lomer-Gouin
Deschambault-Grondines (Qc)
GOA 1W0
418-268-8359